



Syndicat Local **FO Justice**

Centre de détention d'Écouves

VIOLENCE A ECROUVES

Arrivé au CD d'Écouves en MOS, le détenu B. a repris de plus belle ses habitudes, tentant d'agresser, au début du mois de juillet 2023, le surveillant du RDC B, menant à une mobilisation du personnel en vu de sa mise en prévention au sein du QD.

A l'issue, ce voyou en soif de vengeance sur le personnel pénitentiaire et qui plus est placé au quartier d'isolement depuis lors, multiplie les incidents, devenus le quotidien des surveillants affectés sur ce secteur et la population pénale n'est pas en reste.

En attestent les 21 CRI dénonçant tant bien que mal le palmarès de cet énergumène grandissant au fur et à mesure que les jours défilent : « Menaces d'agressions sur personnel, tapages incessants liés à un volume sonore plus qu'excessifs de jour comme de nuit, menaces de mort sur codétenus, provocations, jets d'excréments sur les fenêtres de cellules voisines »

Puis, il y a ce 30/08/2023 se divisant en 2 parties :

1) Vers 2h du matin, un drone finit son voyage au niveau de la fenêtre de la cellule occupée par...ce fameux détenu B.

Drone duquel il a tenté de récupérer diverses substances illicites.

2) Vers 9h, le surveillant, accompagné du médecin et du gradé pour une visite dite de ce quartier spécifique, se sont fait agressés dès l'ouverture de la cellule du détenu B. dans l'optique d'en découdre sérieusement. Les deux collègues essuyant les multiples coups de poings ont tant bien que mal réussi à maîtriser ce voyou enragé non sans séquelles physiques et sûrement psychologiques au vu de l'intensité de la violence subie.

Les agents concernés ont tout deux dû se rendre à l'hôpital pour une prise en charge immédiate.

FO Ecouves demande à ce que des mesures soient sérieusement prises face à ce genre d'individus n'ayant aucune conscience de la gravité de leurs actes tant que la sanction ne sera pas exemplaire !

FO Ecouves rappelle que notre établissement est structurellement inadapté à ce type de détenu !

FO Ecouves félicite le professionnalisme dont ont fait preuve nos collègues face à cet acharnement et les encourage à déposer plainte.

FO Ecouves les accompagnera dans leurs démarches administratives et leur apporte tout son soutien..

Le bureau local
Le 30 Août 2023.

